



HAL
open science

Hors de l'ombre. Analyse diachronique de mise en visibilité numérique de soi

Laurent Mell

► **To cite this version:**

Laurent Mell. Hors de l'ombre. Analyse diachronique de mise en visibilité numérique de soi. Questions de communication, 2015, 28 (28), pp.231-250. 10.4000/questionsdecommunication.10116 . hal-02160167

HAL Id: hal-02160167

<https://hal.science/hal-02160167>

Submitted on 19 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hors de l'ombre

Analyse diachronique du phénomène de mise en visibilité numérique de soi

Out of the Shadows. Diachronic Analysis of Digital Self-Exposure Phenomenon

Laurent Mell



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10116>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.10116](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10116)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2015

Pagination : 231-250

ISBN : 9782814302716

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Laurent Mell, « Hors de l'ombre », *Questions de communication* [En ligne], 28 | 2015, mis en ligne le 31 décembre 2017, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10116> ; DOI : [10.4000/questionsdecommunication.10116](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10116)

> NOTES DE RECHERCHE

LAURENT MELL

Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

F-93526

laurent.mell@hotmail.fr

HORS DE L'OMBRE. ANALYSE DIACHRONIQUE DU PHÉNOMÈNE DE MISE EN VISIBILITÉ NUMÉRIQUE DE SOI

Résumé. — Cet article porte sur les pratiques de mise en visibilité de soi sur les réseaux sociaux numériques. Depuis une décennie déjà, de nombreuses recherches ont abordé, de manière directe ou en parallèle, le phénomène de visibilité numérique. En cela, il apparaît essentiel, pour le moins pertinent, d'entreprendre cette démarche heuristique et d'effectuer un bilan des résultats en la matière. L'expansion des technologies de l'information et de la communication a bousculé les formes d'interactions sociales en coprésence, induisant une réévaluation de la visibilité numérique de soi vis-à-vis d'autrui et le développement de stratégies en vue de réguler cette dispersion informationnelle. Nous proposons donc de revenir sur les différents travaux qui ont permis d'améliorer la compréhension de cet objet de recherche.

Mots clés. — visibilité, pudeur, espace numérique, usages, vie privée, intimité, technologies de l'information et de la communication

C'est une appréciation non pas universelle mais fortement partagée que de considérer l'« explosion » et la démocratisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme une faveur à la liberté d'expression, notamment avec la massification d'usage des réseaux socio-numériques. Le caractère omnipotent de l'information, renforcé par l'interconnexion des technologies numériques, favorise, par là même, la visibilité de cette dernière. Ce phénomène de visibilité ne se cantonne pas à un domaine spécifique, il pénètre et s'impose dans tous les espaces où l'homme sollicite des échanges informationnels. D'ailleurs, la pérennisation de cette dynamique nourrit la croyance collective en une accentuation de l'exposition de soi. Qu'elle qu'en soit sa réalité, cette croyance a nécessairement des incidences sur l'existence des usagers, sur leurs temporalités de vie et sur leurs activités quotidiennes.

Durant une longue période de l'histoire des sociétés occidentales, la publicité de l'intimité était assimilée à un acte inenvisageable. Ce phénomène de continence de l'exposition du soi intime s'est substantiellement renforcé au cours du temps. La diffusion de l'internet au grand public, au début des années 90, a sonné l'ouverture à de nouvelles formes d'exposition de l'individu dans des espaces numériques. L'association de multiples dispositifs techniques d'information et de communication a permis de renforcer ces pratiques de mise en visibilité de soi ne réclamant pas la présence physique des corps. La généralisation de ce mode d'interaction s'est conjointement couplée à un certain relâchement face aux règles de la pudeur. Ce qui fut perçu comme l'ère des *sociétés permissives*, comme un relâchement des mœurs instaurées, ne renvoie véritablement qu'à une révision du rapport aux normes intériorisées, induisant un degré de liberté plus important.

Nourri de ces constats, nous souhaitons dresser un état de l'art des travaux portant sur cet objet de recherche qu'est la visibilité numérique des individus sur les réseaux socio-numériques¹. Exercice complexe s'il en est que de traiter dans un article de la question de la visibilité numérique tant le phénomène est étendu. Pour autant, cette démarche heuristique vise à interroger la valeur de l'invisible et le rapport qu'entretient l'utilisateur avec le visible et l'invisible dans l'espace numérique, et ceci quels que soient les moteurs de cette dynamique. Qu'elle soit une pratique humaine ou issue de la mécanique technique, qu'elle soit consciente ou inconsciente, qu'elle soit volontaire ou non, qu'elle soit issue de soi ou provenant

¹ Cet article prolonge un travail de thèse portant sur les pratiques de mise en visibilité de soi sur Facebook. Dans le cadre de cette recherche, nous avons cherché à comprendre les raisons expliquant l'élaboration de pratiques de régulation de la visibilité numérique face à un réseau socio-numérique invitant à une exposition de soi accrue. Un de nos objectifs a été d'effectuer une revue représentative et fouillée de la littérature sur le sujet dans un souci de rendre intelligible ce phénomène de visibilité des individus sur les réseaux socio-numériques. En tant que chercheur en sciences de l'information et de la communication (SIC), nous faisons notre l'historique caractère pluridisciplinaire des SIC et l'appliquons à notre recherche. C'est à partir de ce positionnement que nous justifions la mobilisation de travaux de recherche issus de diverses disciplines (SIC, sociologie, histoire, philosophie, économie, psychologie). Afin de favoriser le dialogue interdisciplinaire et de « considérer la possibilité de l'interpénétration des contraires », notre réflexion s'inscrit dans démarche dialectique (Granjon, 2014 : 337).

d'autrui, qu'elle soit individuelle ou collective, qu'elle soit le fruit d'une démarche rationalisée ou d'une réaction émotionnelle, la visibilité numérique questionne. Pour ce faire, nous introduisons notre argumentation en présentant des modèles de décomposition de la visibilité numérique et la poursuivrons en interrogeant le caractère contemporain du phénomène de visibilité. À la suite, nous reprendrons l'histoire de la visibilité et clarifierons certains points concernant l'évolution du cadre normatif de la pudeur. Ces propos permettront d'entrer dans le cœur de l'article sur ce phénomène de visibilité numérique de soi.

Des modèles de décomposition de la visibilité numérique

Ce travail s'inscrit dans le prolongement de précédentes recherches menées sur la visibilité numérique (Cardon, 2008 ; Coutant, Stenger, 2010 ; Aguiton *et al.*, 2009 ; Gallez, Lobet-Maris, 2011). La première a conduit Dominique Cardon à réaliser un travail de décomposition des différents traits identitaires sur les plateformes relationnelles en détaillant les diverses formes de visibilité des usagers. Dans sa question de départ, l'auteur cherche à comprendre la manière dont les individus se montrent à autrui et les moyens développés afin de rendre visibles les liens tissés entre usagers sur les plateformes d'interaction. Cette recherche a permis de mettre en lumière la réalité d'usages des diverses plateformes relationnelles qui s'articulent autour du principe de visibilité. En fonction des caractéristiques propres à chacun de ces dispositifs sociotechniques, les usagers sont invités à exposer plus ou moins d'informations personnelles, voire intimes, suivant des modes de mise en visibilité variables.

La seconde recherche concerne un travail réalisé par Alexandre Coutant et Thomas Stenger sur la manière dont la mise en scène de soi sur les réseaux socionumériques par de jeunes usagers peut amener à revoir l'ordre de l'interaction « hors ligne ». De cet objet de recherche, ils sont aussi arrivés à proposer des modèles-types. Comparativement au travail de Dominique Cardon, ce modèle offre davantage de spécifications, du fait qu'il se focalise sur les réseaux socionumériques. Ce travail souligne que le profil de l'utilisateur correspond à une narration de soi, mais qu'il ne faut pas uniquement se focaliser sur le seul individu. Autrui se positionne comme un acteur incontournable dans la construction du profil de l'utilisateur ; à l'instar du dispositif sociotechnique, ou plutôt les contraintes qu'il impose. Les attentes normatives de la « société » sont tout autant des agents de définition de l'identité de l'utilisateur :

La troisième recherche fait suite à l'enquête *Sociogeek* sur les différents modes d'exposition sur le « web 2.0 » et vise à produire une réflexion empirique des différentes formes d'auto-exposition sur les réseaux socionumériques. En s'interrogeant sur la manière dont les individus s'exposent, sur la possible influence

de déterminants sociaux à cette exposition et sur les formes d'auto-exposition, cette recherche a montré que les individus sont en capacité de développer différentes stratégies d'exposition et qu'elles semblent être liées à certaines caractéristiques sociodémographiques. Une seconde conclusion est que les usagers ne sont pas contraints à s'exposer pour nouer de nouvelles relations mais, dans le cas où ils souhaitent étendre leur réseau, la mise en visibilité de soi tend à favoriser le phénomène, quitte à déroger avec les règles instituées de la pudeur.

Le dernier travail mobilisé a été mené par Sarah Gallez et Claire Lobet-Maris sur les pratiques sociales d'internet par une population de jeunes usagers de 12 à 18 ans. Ces deux chercheuses ont tenté de démontrer que l'internet s'instaure en nouvel espace d'expérimentation sociale, tant dans le rapport à soi ou à autrui que dans le rapport avec le monde environnant. Partant du constat que les jeunes usagers s'approprient très rapidement les technologies numériques, elles sont arrivées à dire qu'il s'opère une publicisation de plus en plus importante de l'intimité des jeunes usagers. Le deuxième constat correspond à une certaine forme de pratiques genrées de l'internet. Et le dernier soutient l'idée selon laquelle il s'engage une réévaluation des temporalités d'usages, entendue comme une « absence de référence au temps social institutionnel et normatif du réel actuel qui entoure l'adolescent » (Gallez, Lobet-Maris, 2011 : 16). Ces quatre recherches ont permis de contextualiser le phénomène de visibilité numérique et, par là, d'introduire une interrogation quant à son caractère contemporain.

La visibilité est-elle une nouvelle préoccupation contemporaine ?

Il est une considération commune de considérer la dissémination des multiples moyens de communication (téléphone, internet, télévision, radio, presse) comme un facteur de renforcement des potentialités de rayonnement de l'information. Le phénomène de visibilité envahit et pénètre toutes les sphères où l'homme requiert la transmission d'informations : les espaces conflictuels (révolutions arabes, revendications terroristes, etc.), pratiques (professionnel, administratif, etc.), culturels (littérature, musique, cinéma, etc.), marchands (publicité, etc.). La visibilité ne se cantonne pas à ces seuls espaces. Bien au contraire, il n'a « pas une réunion en entreprise, privée ou publique, à l'université ou dans les organismes sociaux qui ne se préoccupe désormais de rendre visible l'action menée, ou ne se montre consciente de *la nécessité de se rendre visible*, de façon à capter l'attention » (Aubert, Haroche, 2011 : 7). L'omniprésence de la visibilité, ou plutôt l'acclamation que cette *injonction à la visibilité* s'est imposée à tous les niveaux, invite à formuler une nouvelle question (Haroche, 2011 : 77). Cette contrainte de *mise en visibilité* est-elle une préoccupation uniquement contemporaine ? D'une part, cette injonction à la visibilité, ordinairement attribuée aux réseaux socionumériques, n'est pas aussi radicale que le sens commun le laisse sous-entendre et, d'autre part, ce que nous nommerons davantage une *invitation à la mise en visibilité de soi* est préexistante à ces nouveaux dispositifs sociotechniques.

Même si cette dernière affirmation est acceptable, il n'en demeure pas moins que cette croyance collective en une accentuation de l'exposition de soi a des incidences sur les « modes d'existence, de pensée, de formes de travail, de types de sociétés, de façons de se lier et de percevoir inédites » (Aubert, Haroche, 2011 : 8). La préexistence de la pratique d'exposition de soi aux technologies numériques n'empêche pas le fait que ce phénomène a subi des évolutions (Granjon, Denouël, 2010 : 26). Cette capacité à la représentation dépend invariablement du contexte de mise en visibilité. Le développement des derniers dispositifs relationnels sur l'internet a accentué la tentation – qui tend parfois à être perçue comme de la nécessité – de se rendre visible aux yeux d'autrui, dans une attente de reconnaissance. Préexistant aux technologies numériques, ce phénomène renvoie à ce que Serge Tisseron (2011 : 84) nomme l'*extimité*, ce « processus par lequel des fragments du soi intime sont proposés au regard d'autrui afin d'être validés ».

Mettre en perspective la notion de visibilité n'est pas chose aisée. Dans les sciences humaines et sociales, ce terme vivote dans un espace confus. Le peu de clarté qui l'environne rend difficile sa bonne compréhension. Par ailleurs, il renvoie à une somme non négligeable d'autres termes, rattachés de plus ou moins loin aux sciences s'attachant à le comprendre : *exposition, mise en scène, exhibition, publicité, représentation, monstration, reconnaissance* et *observabilité*. Cette « balade » terminologique apparaît comme un puissant levier de complexification à la conceptualisation du phénomène (Heinich, 2012 : 24). Le terme *visibilité* a souvent été utilisé dans sa conception la plus triviale – et donc en totale opposition avec une certaine forme de clarté scientifique – comme il a aussi fait l'objet d'une abondante littérature – l'intronisant en notion fondamentale dans les sciences humaines et les sciences de la communication (Voirol, 2005 : 9). Un retour historique permettra de comprendre que le phénomène de visibilité a subi des évolutions au cours des âges et qu'il est inextricablement associé à la pudeur.

L'histoire de la visibilité

Sur une période assez longue dans l'histoire des sociétés occidentales, il n'était en aucune manière envisageable de faire la publicité de son intimité. L'intimité renvoie à l'intériorité de l'individu, à ce qui ne cherche pas à être dévoilé sans que ce qui est préservé soit exclusif. Ce phénomène de continence de l'exposition du soi intime semble avoir atteint son paroxysme au cours du XIX^e siècle. Non sans croire que cela puisse s'intensifier au fur et à mesure du temps, la tendance s'inversa dans la seconde moitié du XX^e siècle avec un souci de plus en plus accru de présentation de soi et une volonté d'élaboration de stratégies permettant de réaliser au mieux cette pratique (Aubert, Haroche, 2011 : 7). Les années 90 ont justement été le témoin de la naissance de l'internet public, marquant le départ vers des formes nouvelles d'exposition de l'individu dans des espaces numériques. Pour autant, il n'en a pas toujours été ainsi. Bien avant l'invention des technologies de l'information et de la communication (TIC), propres à l'ère

industrielle, la connaissance d'une personne célèbre se faisait non pas par le biais de sa visibilité mais principalement grâce à sa renommée, c'est-à-dire par l'écho de considérations élogieuses auprès de tout un chacun (Heinich, 2012 : 87). Ce sont bien les médias modernes (presse, radio, télévision, internet) qui ont entraîné ce passage de la renommée à la célébrité par la visibilité, développant, par la même, la place que ce dernier phénomène aurait à prendre dans nos sociétés contemporaines. Cette transition de la renommée vers la visibilité s'est réalisée progressivement avec l'introduction d'innovations techniques dans la société et le développement d'usages spécifiques.

Dans l'Antiquité, la connaissance d'une personne passait par la renommée. Ce phénomène se traduisait par l'exposition d'écritures sur une multitude de supports (vitrine, étiquette, littérature, plaques de rue, etc.), en lien avec le personnage concerné. Ces « signes extérieurs de notoriété » sont la conséquence de cette renommée mais aussi un levier permettant d'amplifier et de faire perdurer ce phénomène à travers le temps et l'espace (Heinich, 2012 : 47-48). Les seuls moments où, véritablement, les personnes importantes pouvaient accroître leur renommée par la visibilité étaient lors de grandes cérémonies d'exhibition : mariages, enterrements, compétitions sportives, exécutions, représentations théâtrales. Ces parades faisaient office d'étalage public de la personnalité mise en scène. Jusqu'au développement des TIC, ces présentations réclamaient des moyens considérables (financiers, matériels et humains).

Le développement du portrait photographique conduit à quelques changements. Non seulement la précision des traits du visage est améliorée mais la possibilité de reproduction à l'infini du support des images bouleverse considérablement les conditions d'expansion de la célébrité (Heinich, 2013 : 1). Cette avancée technique fait entrer le processus de reconnaissance de l'individu dans une dynamique de diffusion de masse des supports sur lequel ce dernier est rapporté. Par ailleurs, l'essor de la presse amplifie ce processus. Le tirage à grande échelle d'un papier supportant textes et images favorise la construction et le développement de la renommée.

L'entrée dans le xx^e siècle est marquée par l'invention du cinéma. Initialement muet, ce dernier accueille rapidement le son. L'animation des acteurs permet d'introduire une plus grande réalité dans l'image et donc une plus grande proximité avec les personnes mises en valeur. Diverses améliorations techniques se font jour en parallèle du cinéma. Le son y est adjoint mais se développe aussi indépendamment. La radio, média émergent, ne fait qu'accentuer ce phénomène. Le visage des animateurs n'apparaît pas mais leur voix, ainsi que leur nom, contribuent à leur célébrité. Le disque, à sa manière, renforce l'attachement du public à une icône. La possibilité d'écoute permanente qu'il offre permet d'inscrire potentiellement, là aussi, son interprète dans un espace d'immortalité. La presse n'est pas en reste puisque, en cette même période du début du xx^e siècle, la photogravure et la presse rotative facilitent la diffusion en masse des journaux.

Quant à la télévision, son introduction dans la société, dans la seconde moitié du xx^{e} siècle, ajoute un dispositif d'information et de communication à un panel de médias qui commence déjà à être important. Cet outil de présentation et de représentation sonores et visuelles des célébrités vient enrichir une dynamique accrue de visibilité des individus. La VHS, puis le DVD, permettent aux téléspectateurs de ne plus être contraints par les temporalités de diffusion des émissions. La « télévision de l'intimité » émerge, pour le cas de la France, au milieu des années 80 pour atteindre son apogée aujourd'hui (Mehl, 2008 : 265). Les frontières entre le privé et le public se brouillent dans cette *télévision relationnelle* – dont les émissions de télé-réalité sont les représentantes – où la visibilité de l'intime se fait des plus régulières.

Cette introduction progressive et séquencée des médias électroniques dans la société ne fait que renforcer l'omniprésence de l'accès à la visibilité. À l'instar de l'imprimerie, ces médias électroniques produisent une nouvelle forme de publicité – entendue dans son sens le plus commun comme action à rendre publique – qui n'est nécessairement pas attachée à un espace physique particulier. Les médias électroniques ont, plus encore, étendu cet accès à la visibilité à de multiples territoires et sous diverses formes. La communication à autrui d'informations par le biais d'un média se retrouve déconnectée des délais de transmissions imposés par la communication antique, d'autant plus depuis l'apparition de l'internet public. Le cumul de l'ensemble de ces dispositifs techniques favorise une mise en visibilité « liée à une forme intime de présentation de soi et libérée des contraintes de la coprésence » (Thompson, 2000 : 199).

Les réseaux socionumériques ne font que confirmer la normalisation du phénomène de mise en visibilité de soi libéré des contraintes de la coprésence. À l'instar de l'internet, entraînant une réévaluation de la visibilité, le téléphone portable joue un rôle sur l'exposition de soi au monde, notamment par le truchement de dispositifs permettant l'enregistrement et la transmission d'images et de sons. D'ailleurs, quel que soit le média dont il est question, nous en revenons à un comportement fondamental de l'individu, souligné par Norbert Elias, à savoir l'apparence. Ce qui est communément nommé *attachement à l'apparence* correspond à une « manifestation de la primauté qu'on accorde en tout ce qui est et se fait aux chances de statut ou de puissance de la *personne* qui agit, en tenant compte de ses rapports avec les autres » (Elias, 1969 : 105). Cet appareil comportemental tend à renforcer inévitablement l'*identité du je* face à l'*identité du nous*.

L'évolution du cadre normatif de la pudeur

Historiquement, du fait de la sensibilité qui entoure l'exposition du corps ou des sentiments, il existe relativement peu de textes qui s'étendent sur le sujet de la pudeur. S'appuyant sur les propos d'Érasme, Norbert Elias montre que le xv^{e} siècle fut une période charnière pour l'évolution du seuil de la pudeur et qu'antérieurement « les actes eux-mêmes, les propos auxquels ils donnent lieu, les associations d'idées

qui les accompagnent n'ont pas encore ce caractère "intime" et "privé" qui en fera plus tard des objets de pudeur et de sensations de malaise » (Elias, 1939b : 192). Sur les périodes pré-érasmiennes, il est davantage question d'absence de pudeur, compte tenu des normes que ce philosophe voulut imposer aux hommes « civilisés » de son époque. La nature même de la pudeur fait que cet objet demeure camouflé dans le « clair-obscur de la nature humaine » (Scheler, 1913 : 9). Pour reprendre Jean-Claude Bologne (1997 : 20), la pudeur correspond au « sentiment qui retient d'accomplir ou de regarder toute action (pudeur corporelle) ou sa représentation (pudeur artistique) condamnée par un code moral personnel (pudibonderie) ou caractéristique d'une époque et d'un lieu donnés (pudeur), par respect pour soi-même (pudeur) ou pour les autres (décence) ».

De cette définition, il apparaît différents niveaux affectés : ceux du corps et des sentiments, celui de la distinction entre les hommes et les femmes, et celui des règles de conduites individuelles ou de la vie sociale. Avec l'émergence de la pudeur du corps, allant au-delà de la simple nudité, les individus tendent à ressentir un sentiment s'étendant à tout un système de désirs, de dégoûts et d'appétits. Conjointement à ce système de rapports au corps, semble aussi poindre une pudeur des sentiments dont le but est de « ménager, entre l'autre et soi, un espace toujours précaire, afin d'éviter d'être cause de trouble » (Habib, 1992 : 11). Cette coexistence entre deux formes de pudeur amène à considérer cette dernière comme un paravent masquant ce qui est incohérent avec les normes sociales en vigueur. L'expression publique des sentiments ne peut appartenir au domaine de l'homme, tout comme la femme saura se dispenser de grossièretés. La pudeur des sentiments saurait davantage s'appliquer aux hommes et la pudeur du corps restreinte principalement aux femmes. Plus encore, il y aurait des règles qui ne s'appliqueraient pas dans l'espace restreint individuel mais qui, une fois que l'individu a pénétré l'espace public, l'habilleraient de décence. Cette situation amène à distinguer un système de règles de conduite individuelles (pudeur individuelle) d'un système de règles de la vie sociale (pudeur sociale), ce que Jean-Claude Bologne (1997 : 18) appelle la *pudeur* (individuelle) et la *décence* (sociale). La pudeur peut donc tout à fait s'appliquer à l'individu en l'absence du regard d'autrui. Le rapport que l'individu peut avoir avec son corps est régulé même seul dans l'espace intime. Mais cette régulation n'est en aucuns cas figée. Bien au contraire, le sentiment de pudeur est invariablement dépendant du contexte social.

Ces différents niveaux d'affectation de la pudeur rappellent que nos gestes, *a priori* considérés comme « naturels », sont fabriqués par des normes collectives. L'installation de l'ensemble de ces seuils de pudeur et de honte aura été majeure parce que « ces contrôles corporels lentement élaborés, vite oubliés pourtant au point d'en apparaître naturels, contribuent par leur "incorporation" même à "modeler en retour la sensibilité" » (Corbin, Courtine, Vigarello, 2005 : 11). Cela conduit à ce que Norbert Elias (1987 : 65) caractérise comme un très haut degré de réserve et de contrôle des réactions affectives, à une forme très complète d'inhibition et de transformation de l'instinct, et à une relégation de l'ensemble de

ces émotions à l'espace d'intimité. Plus encore, l'évolution et la variation permanente de ces seuils amènent à revenir sur la place de la visibilité dans l'histoire. Longtemps, lorsqu'il était question d'énoncer le corps, il était évident qu'il fallait l'énoncer vêtu et le corps nu ne pouvait qu'au mieux renvoyer à Adam et Ève (Pellegrin, 2005 : 165). Pourtant, l'art fut, par bien des subterfuges, révélateur des courbures du corps, encore plus à l'époque où la pudibonderie dominait (Zerner, 2005 : 90-91). Sans le présenter, il amenait à imaginer le corps dans toute sa nudité. Le nu imaginé se superposait temporairement à la laideur quotidienne. Dans ce contexte, le corps se retrouvait balancé entre désir – suggéré par biens des manières et notamment par l'art – et répulsion – à travers des règles de pudeur édictées (Corbin, 2005 : 149). Ces dispositifs de mise à distance visent fondamentalement à extraire la sensation de plaisir de l'exposition de la nudité en la reléguant dans l'espace intime, tout comme il en est pour la sexualité (Elias, 1939a : 199-204). En ce sens, la visibilité du corps se doit de provoquer un sentiment de gêne ou d'angoisse.

Pour autant, s'opère aujourd'hui un certain relâchement face aux règles de la pudeur. Ce phénomène n'est en rien incohérent, dans le sens où ce relâchement peut se dérouler dans une société où un minimum d'habitudes pudiques et d'autocontraintes semblent assurées (Elias, 1939b : 200-201). Le dévoilement du corps s'assimile à un acte transgressant les règles de la pudeur. Il ne s'agit non pas davantage d'une « société permissive », mais plutôt d'une évolution du rapport aux normes intériorisées, permettant une liberté plus importante (Heinich, 1997 : 8). De récents travaux ont fait émerger des formes d'exposition sur les réseaux socionumériques s'inscrivant dans le cadre de l'impudeur corporelle. Fabien Granjon et Julie Denouël (2010) ont travaillé sur différentes formes de mise en visibilité de soi dérogeant aux règles communes de la pudeur. D'ailleurs, ils rappellent que l'impudeur correspond à un « risque pris par une personne quand elle ne réserve pas la monstration de certains de ses attributs identitaires à la sphère restreinte dans laquelle ils trouvent habituellement à s'exprimer » (*ibid.* : 39-40). Dans ce contexte de mise en visibilité de soi, une prise de risque se rapporte à des formes de *reconnaissance de singularités subjectives*, c'est-à-dire des sollicitations de reconnaissance à autrui de ce qui fait le caractère particulier de l'usager (Denouël, 2011 : 79). Ordinairement conçue comme une perte de contrôle, tout du moins détachée de la bienséance et animée par des pulsions, l'impudeur ne correspond *a priori* pas à une pratique animée par la recherche de reconnaissance, définie comme une « relation intersubjective de validation des attentes formulées implicitement par les acteurs dans leurs rapports à autrui, relation qui s'avère constitutive de leur sens de soi » (Voirol, 2005 : 23). L'exposition de soi vise bien à capter le regard d'autrui afin d'en saisir l'approbation. Dans ce cas, l'impudeur tient peut-être moins de la transgression que du jeu avec la limite (Roman, 1992 : 66). Ce qui fut défini comme un « relâchement des mœurs » à la suite de la Seconde Guerre mondiale a connu certaines conséquences. La privatisation toujours plus forte des fonctions corporelles, définie comme la relégation des désirs dans les tréfonds de l'intimité, a conduit à une réévaluation du rapport au privé, et plus encore à une division toujours plus forte entre l'intime et le public (Elias, 1939b : 275). Le retranchement du corps en cette intériorité a favorisé la dissociation des sphères

publique et intime. Toutefois, cette forte exposition de soi, comparativement à la majorité des usagers, peut amener à des phénomènes d'autoréification et d'aliénation subjective (Granjon, 2011 : 101). Une partie des éléments qui constituent l'identité numérique de l'usager, notamment ceux qui dérogent avec les règles de la pudeur, peuvent conduire à une perte de contrôle dans la gestion de cette même identité et réduire les possibilités d'interaction avec soi et autrui. Axel Honneth (2005 : 120) déclare même que le développement de dispositifs, de structures et d'institutions favorisant l'auto-présentation ne fera qu'accroître le phénomène d'autoréification. Par ailleurs, cette invitation à la mise en visibilité de soi conduit quiconque, ne s'exhibant pas plus que de raison, à être suspecté (Jauréguiberry, 2011 : 131). Les pratiques de mise en invisibilité par la déconnexion partielle et volontaire se raréfient.

Depuis quelques décennies, deux phénomènes semblent s'imposer : la privatisation de l'espace public – entraînant un durcissement des seuils de la pudeur et de la décence – et l'exhibition publique du privé – provoquant la multiplication des actes impudiques. Par ailleurs, le phénomène observé par Norbert Elias concernant la pudeur – l'évolution du rapport des individus aux normes intériorisées permettant une liberté plus importante – peut être couplé avec l'hypothèse avancée par Isabelle Quéval (2012) à propos du rapport de l'homme avec son corps et particulièrement le souci de soi. Cette dernière formule l'idée que ce nouvel enjeu d'entretien du corps se situe au « point d'intersection entre une prescription collective – ne pas fumer, manger fruits et légumes, éviter le soleil, faire du sport, etc. – et une volonté personnelle – œuvrer au corps qui est soi –, [où] se noue la dimension originale d'une intériorisation » (*ibid.* : 31). Le phénomène de visibilité numérique se trouve donc au cœur d'une dynamique impliquant la pénétration du privé par le public et la mise en visibilité du privé dans le public, nourrie par une invitation collective au perfectionnement du corps et par un souci personnel de soi.

Le phénomène de visibilité numérique

De manière directe ou en parallèle, de nombreux chercheurs ont interrogé le phénomène de visibilité numérique. Déjà, à la fin des années 80, Josiane Jouët (1989) s'était intéressée aux pratiques de rencontres et aux différents modes de sociabilité existants entre les usagers de la messagerie « rose » Axe sur le Minitel. Dans ce contexte, le pseudonyme ne s'instaurait pas en garantie d'anonymat, mais davantage comme un moyen de reconnaissance et d'appartenance à une communauté : connaître pour reconnaître. La recherche d'Alexandre Coutant et Thomas Stenger (2010), abordée *supra*, a montré que les réseaux socionumériques participent au développement de la *culture expressiviste*, mais il n'en reste pas moins que s'exercent, en leur sein, différentes formes de contrôle social et d'exploitation de la participation (*ibid.* : 46). Conjointement à cela, Julie Denouël (2011) s'est intéressée aux questions d'identité dans le cadre d'usages des TIC et ce qui a conduit les sciences humaines et sociales à se pencher sur les formes électroniques de présentation de soi. Suivant cette logique, elle est arrivée à interpréter l'identité numérique comme une écriture

de soi et une mise en intrigue de ce qui nous différencie ou nous rapproche d'autrui, suivant « différents procédés propres à soi (comme, par exemple, le discours et les pratiques interactionnelles et sociales structurant ce discours) et extérieurs à soi (discours/commentaires d'autrui, configuration du dispositif, contexte historique et social, etc.) » (*ibid.* : 80). La narration de soi s'entend comme une mise en visibilité des écritures de soi. Annabelle Klein (2001), quant à elle, s'est attachée aux pratiques d'écritures et de lecture numérique de soi sur les pages internet personnelles. Elle est arrivée à la conclusion que les *homepages* sont non seulement créatrices d'un nouveau rapport à soi et à autrui, mais qu'elles deviennent un mécanisme favorable à la prise de conscience du vécu et de l'expérience. Dans la continuité et en s'appuyant sur les travaux de Michel Foucault, Oriane Deseilligny (2010 : 82) a montré que le blog intime, entre autres technologies numériques, par le travail du sujet dans l'écriture, peut s'assimiler à un espace où « se rencontrent désir de réflexivité et besoin de transitivité au service de la construction de la subjectivité ».

Des chercheurs nord-américains, tels Danah Boyd et Nicole Ellison (2007), ont rapidement fait le constat d'une massification d'usages des réseaux sociaux numériques, historiquement sur le continent nord-américain, puis à travers le monde. Très tôt, elles ont décrit les caractéristiques spécifiques de ce type de sites. Un de leurs axes de recherche les a conduit à étudier la manière dont l'internet peut infléchir les normes préalablement établies de l'interaction sociale en coprésence et bousculer le rapport que peuvent avoir les individus aux notions de privé et de public (Boyd, 2008b : 14). La prise de conscience par les usagers de la visibilité des informations personnelles sur les réseaux sociaux numériques les invite à revoir, plus ou moins régulièrement en fonction du contexte de l'interaction, les rapports qu'ils entretiennent avec autrui. La gestion de publics disparates amène l'utilisateur à laisser ses informations personnelles dans des « zones grises », des espaces oscillants entre l'*absolument secret* et le *complètement public*.

Les normes propres aux mondes numériques, à savoir qu'elles engagent à une réévaluation de la relation au temps et à l'espace, bousculent l'ancrage de l'individu dans l'espace public. L'invitation à fortement s'exposer tend à considérer l'identité en ligne comme un « vaste bazar où tout semble faire signe » (Cardon, 2008 : 95). Pour autant, cette invitation à s'exposer se traduit-elle véritablement en pratiques ? L'exhibition de soi est-elle concomitante de l'accroissement d'usages de l'internet et des réseaux sociaux numériques (Perriault, 2009 : 14) ? La massification d'usages de ces différents sites « sociaux » a focalisé l'intérêt de chercheurs sur le sujet, faisant, par la même, émerger des questions autour de la mise en visibilité sur internet.

Pour autant, l'exhibition de soi et les différentes manières de la réaliser sont-elles issues de ces nouveaux dispositifs sociotechniques ? Nous avons vu que la mise en visibilité de soi est préexistante à l'internet. Toutefois, ce qui est visible dans les pratiques, c'est que le développement des plateformes du « web 2.0 » a en partie lié la production des identités en ligne aux usages des réseaux sociaux numériques (Aguiton *et al.*, 2009).

Preuve en est que, dans ces études, il a souvent été question de l'influence que peuvent exercer les TIC sur les « jeunes » utilisateurs, la manière dont ils s'en saisissent et le rapport que peuvent avoir les « adultes » vis-à-vis de ce phénomène (Ito et al., 2008 : 35). Dans une étude ethnographique de trois ans, une quinzaine d'universitaires a mené une recherche concernant la participation de jeunes Américains dans cette « écologie des nouveaux médias ». Ce travail s'est articulé autour de deux principales interrogations : la pénétration de ces « nouveaux médias » dans les pratiques et les chronologies juvéniles, ainsi que l'influence de ces nouvelles pratiques dans les rapports entre jeunes et adultes en matière d'apprentissage et d'alphabétisation. Parmi les conclusions fournies, il a été relevé que la mise en visibilité et l'interconnexion des individus savent fournir un « contexte pour les jeunes [pour] développer de nouvelles normes sociales dans la négociation avec leurs pairs » (Ito et al., 2008 : 36).

Fortement confrontée à ces dispositifs sociotechniques, cette jeune population subit de rapides et successifs bouleversements de sa visibilité dans l'espace public numérique (Boyd, 2007 : 23). Désormais « *on ne peut plus ne pas laisser de traces* », entendant la « trace » comme un « mode inédit de présence » (Merzeau, 2009 : 23). Bien souvent détachées de leur énonciation originelle, les traces numériques participent d'une économie, toujours croissante, des données personnelles. L'émergence et l'adoption rapide des réseaux socionumériques par les adolescents ont fait naître de nouvelles interrogations concernant leurs implications sur ces sites, à savoir l'expression de leurs caractéristiques identitaires, la visibilité de ces dernières et les conséquences sur les normes interactionnelles en vigueur. Ce qui a changé avec la massification de ces outils, c'est l'ampleur de la visibilité des individus et la persistance de l'information dans les réseaux. Face à la complexité architecturale et d'usage des réseaux socionumériques, les adolescents ont été contraints d'élaborer des stratégies en vue de gérer la représentation numérique de soi (Boyd, 2008a : 2). Au demeurant, Danah Boyd propose une série d'interprétations autour de cette idée. La première est que cette population débute son usage par des « pratiques ordinaires », mais – et c'est la deuxième interprétation – que, par la suite, ces sites modifient ces pratiques. La troisième est que ces individus sont contraints de développer des stratégies afin de gérer cette complexité d'usage. L'auteure conclut en affirmant que ces technologies ont inévitablement eu des incidences sur la gestion de la vie publique mais que les usagers ont, par ailleurs, permis la reconfiguration de l'architecture des sites.

Constamment sollicités, ils développent des pratiques d'actualisation de soi, négociant entre les opportunités liées à la mise en visibilité et les risques (Livingstone, 2008 : 405). Bien que très perplexe face à la pratique de dévoilement de soi dans un espace public, Sonia Livingstone a effectué une recherche sur le subtil lien existant entre opportunités et risques dans cette pratique d'exposition. Quelle réalité revêt la construction identitaire des individus maintenant que les interactions sont de plus en plus médiatisées ? La réponse qu'elle apporte et qui nous semble pertinente est que cette « actualisation de soi » se fonde sur un équilibre entre les opportunités – que

ce soit pour l'identité, l'intimité ou la sociabilité – et les risques – concernant la vie privée, les incompréhensions ou les abus. Francis Jauréguiberry (2000 : 150) souligne de possibles conséquences de la mise en visibilité numérique de soi en expliquant que « le recours au virtuel peut toutefois perdre l'individu en ce qu'il risque de ne plus pouvoir se détacher de l'image gratifiante que ce même virtuel lui renvoie [...] mais il peut aussi s'y trouver; c'est-à-dire devenir capable, par l'expérimentation de l'altérité (et par là même de ses limites), de se penser comme sujet, à la fois dans ses déterminations et dans sa volonté ». Les usagers se situent bien dans un processus temporel d'usages comprenant des « phases » de création et de re-création identitaire. L'élaboration de ce type de stratégies tend, *a priori*, à brouiller les frontières entre le public, le privé et l'intime (Denouël, 2011 : 77). Nous comprenons la notion de « stratégie » dans le sens où Michel de Certeau (1990 : 59) la définit comme le « calcul (ou la manipulation) des rapports de forces qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir est isolable ». Selon lui, la *stratégie* postule un *lieu* à l'inverse de la *tactique* qui ne pose aucune délimitation à l'extériorité. C'est à travers ce lieu – le réseau socionumérique *Facebook* – que les individus élaboreront des stratégies d'usage en vue de gérer leur visibilité numérique. Ils seront amenés à entrer dans une logique de production d'usages, entendue comme une poïétique camouflée. Dans ce contexte, ils peuvent être conduits à développer des usages détournés en réponse aux usages souhaités par le dispositif sociotechnique. À un usage rationalisé et anticipé, les individus peuvent répondre par des usages détournés et modulés.

Suivant une perspective axée sur la sémiotique appliquée, Fanny Georges (2009 : 167-168) a décomposé l'identité numérique en trois ensembles de signes : l'identité déclarative, l'identité agissante et l'identité calculée. La première se rapporte aux informations saisies par l'utilisateur; la deuxième recense l'ensemble de ses activités dénombrés le système; la dernière correspond aux calculs réalisés par le système et visibles sur le profil de l'utilisateur. Dans cette recherche, elle s'est évertuée à comprendre la manière dont un individu prend existence à l'écran et, par extension, les moyens qu'il met en œuvre afin de se socialiser en ligne. Elle arrive à la conclusion que, sur *Facebook*, l'identité agissante et calculée prédomine sur l'identité déclarative. Conditionnée principalement par ces deux ensembles de signes, l'identité numérique en devient une production d'activités, continue, immédiate et fortement valorisée par le dispositif sociotechnique. L'ensemble de ces dispositifs de production de soi et de contenus tend à faire émerger et s'épanouir une dynamique « expressiviste » de l'internet, un mouvement qui incite les usagers à créer de multiples représentations de soi, si complètes ou fragmentées soient-elles (Cardon, 2008 : 96-97). Un certain nombre de chercheurs se sont d'ailleurs efforcés d'analyser les pratiques de mise en visibilité de soi dans la perspective de l'*individualisme expressif*. Suivant une telle approche, Laurence Allard et Frédéric Vandenberghe (2003 : 198) soulignent que « cette recherche du soi dans le nouveau médium de l'internet trouve son sens et son origine dans une tentative de configuration narrative d'un soi cohérent plutôt qu'éclaté ou dispersif et que, quels que soient les résultats, elle se laisse donc interpréter comme une recherche

médiatisée de l'authenticité ». L'internet participe dorénavant pleinement à la construction identitaire, plus ou moins « sur mesure », de l'usager et se positionne en espace de recherche de soi, de questionnement et d'exposition à autrui.

Ces formes de mise en visibilité savent tout autant être mises en pratique dans des espaces autres que ceux du web. Ce que les TIC ont introduit dans le rapport de la communication médiatisée, c'est ce tiers en capacité de s'introduire dans l'interaction. Au-delà de rappeler le fait que le blog est un outil original de mise en récit de soi, Dominique Cardon et Hélène Delaunay-Teterel (2006 : 17) ont montré qu'il peut tout aussi bien représenter un « outil de communication permettant des modalités variées et originales de mises en contact ». Les échanges communicationnels sur l'internet font intervenir, au-delà de la personne qui parle et de celle qui écoute, une troisième personne, un tiers plus ou moins attentif, un public témoin indénombrable et anonyme. L'extension de la visibilité des individus en interaction et des informations échangées sur l'internet fait qu'il est désormais possible à un public tiers de s'introduire dans la relation. Serions-nous alors entrés dans une « société transparente » (Tufekci, 2008 : 34) ? Vivrions-nous dans une société où ce que nous voudrions être – mis numériquement en exergue à grands coups de *persona* – prévaut sur ce que nous sommes ? C'est une conclusion formulée par Zeynep Tufekci dans une recherche portant sur le traitement de la vie privée dans le contexte d'usages des réseaux socionumériques. Elle montre qu'il n'apparaît pas de relations entre les considérations que peuvent avoir des étudiants concernant leur vie privée et la divulgation d'informations personnelles sur ces sites. En aucune manière, ils ne se restreignent sur le contenu informationnel. Ils jouent davantage avec les frontières entre les espaces de visibilité (intime, privé, public) plutôt que sur l'information elle-même. Zeynep Tufekci voit en cela des conséquences désastreuses pour les individus.

Entre un souci individuel de protection de la vie privée et des politiques économiques d'exploitation des données personnelles, les usagers tentent de mettre en place des techniques afin de parer aux inquiétudes liées à la gestion de l'identité en ligne. Dans un travail d'enquête ethnographique sur un canal *internet relay chat* (IRC), Madeleine Pastinelli (2006 : 13) rappelle que ces espaces d'interaction numérique ne sont pas toujours idylliques et que « les uns et les autres y supportent (souvent péniblement) la présence et la compagnie de certains dont ils se passeraient bien, nombreux y déplorent la médiocrité de leurs semblables ». Sur la base d'une enquête réalisée auprès d'adolescents sur la façon dont ces derniers gèrent leur vie privée sur le site Myspace, Amanda Lenhart et Mary Madden (2007 : 26) ont montré que ces jeunes ne sont pas aussi démunis que le sens commun le laisse à penser : dans leur grande majorité, ils disposent d'aptitudes relatives à l'usage d'outils afin de gérer leur identité en ligne. Plus encore, encadrés par les adultes, ils établissent des règles sur l'internet plus que sur n'importe quel autre média. D'ailleurs, très peu d'adolescents ont un usage totalement public de ces médias sociaux (Madden *et al.*, 2013 : 2). Au contraire, ils adoptent des mesures visant à contrôler leur(s) profil(s) et leur(s) réseau(x) sur ces sites.

Des travaux antérieurs nuancent ces propos. Certaines études ont montré, en particulier auprès d'un public d'étudiants, que, même s'ils se sentent préoccupés par l'idée de gestion de la vie privée sur les réseaux sociaux numériques, ils n'ont qu'une connaissance très sommaire des paramètres de gestion de la vie privée (Bornoe, Barkhuus, 2011 ; Pallen, Dourish, 2003 : 129). Ce manque de connaissance concernant les paramètres n'exclut pas nécessairement une gestion cohérente et adaptée des frontières de la vie privée. Leysia Pallen et Paul Dourish (2003) posent d'emblée l'idée que, bien que les individus reconnaissent dans leur grande majorité que la vie privée est devenue une préoccupation majeure, ils ne sont pas en capacité d'effectuer un raisonnement analytique sur la gestion de la vie privée dans un contexte de communication par le biais d'un média. Dans la lignée des travaux d'Irwin Altman, ces deux chercheurs postulent l'idée que la gestion de la vie privée correspond davantage à un processus dynamique et dialectique de régulation des frontières entre le privé et le public. À côté de cela, Nis Bornoe et Louise Barkhuus (2011) ont montré que la gestion de la vie privée sur des sites requérant des compétences et des savoirs techniques n'est absolument pas quelque chose de commun. Les individus qui diffusent des informations personnelles sur les réseaux sociaux numériques ont très peu conscience de la disposition des paramètres de gestion de la vie privée. Pour autant, les usagers se positionnent dans un processus d'apprentissage constant de l'outil. Dans ce contexte, même s'ils ne sont pas au fait des différents paramétrages de la confidentialité, ils compensent par la pratique.

De fait, les usagers des réseaux sociaux numériques disposent, par défaut, d'une forte visibilité sur ces sites malgré les différentes préoccupations qui peuvent les tracasser par rapport à la gestion de la vie privée (Young, Quan-Haase, 2009 : 265). En dépit des préoccupations soulevées concernant les dangers liés à la divulgation d'informations personnelles sur les réseaux sociaux numériques, les usagers continuent de développer des pratiques de mise en visibilité du privé, voire de l'intime. Alyson Young et Anabel Quan-Haase soutiennent que les individus élaborent tout de même des stratégies en vue d'atténuer d'éventuels problèmes pouvant survenir de la révélation d'informations personnelles. Il y a bien une projection de soi dans l'avenir à l'égard des conséquences de la publicisation de l'espace privé. Les usagers sont en capacité de prendre conscience de la visibilité de leurs informations personnelles et d'élaborer des stratégies en vue de tenter de réguler leur visibilité numérique.

Ces pratiques de mise en visibilité de soi, couplées à une connaissance des dangers, semblent *a priori* contradictoires (Rallet, Rochelandet, 2010 : 71). D'un côté, ces usagers exposent volontairement leur vie privée et leur intimité à leur réseau social et, de l'autre, ils déclarent avoir conscience des dangers liés à cette exposition. En partant de ce constat *a priori* insoluble, Alain Rallet et Fabrice Rochelandet se sont interrogés sur les problèmes liés à la visibilité des informations personnelles et l'exposition de la vie privée. Comment peuvent-ils diffuser des informations, parfois intimes, souvent personnelles, à un public dont une frange demeure inconnue ? Ils

concluent en expliquant que cette invitation à l'exposition de la *privacy* est devenu un « imput » inhérent à l'usage du web relationnel. Cela n'est pour autant pas contradictoire avec l'élaboration de stratégies et de comportements de mise en visibilité de soi. Le temps est un facteur d'accroissement de l'expérience de gestion de la visibilité sur l'internet.

Des évolutions se sont engagées depuis peu. À l'entrée dans le *xxi*^e siècle, les individus déclarent se sentir peu concernés par les questions de gestion de la vie privée sur l'internet (Gross, Acquisti, 2005 : 8). Il y a quelques années, Ralph Gross et Alessandro Acquisti ont travaillé sur les processus de mise en visibilité de l'information sur les réseaux sociaux numériques et leurs implications sur la vie privée. Suite à cela, ils ont conclu que, bien que les usagers publient une part importante de données personnelles sur ces sites, seule une minorité agit pour restreindre la visibilité de ces dernières. Nous pouvons nous positionner dans la même ligne de réflexion que ces deux chercheurs, tout en partant du principe que les deux affirmations de leur conclusion ne sont pas incompatibles. Différentes explications peuvent le démontrer : les avantages perçus par la divulgation d'informations surpassent les risques, l'acceptation (ou peut-être l'ignorance) tout bonnement des paramètres par défaut de gestion de la confidentialité, la pression des pairs, etc. Bien que la mise en pratique de dispositifs d'autorégulation de la vie privée sur les réseaux sociaux numériques soit longue, il s'avère que les usagers de l'internet ont acquis une réelle connaissance des dangers liés à la mise en visibilité par le biais de TIC.

Conclusion

Les récentes contributions de chercheurs à la compréhension du phénomène de visibilité numérique ne saurait faire oublier que, déjà dans la première partie du *xx*^e siècle, Walter Benjamin soulignait les conséquences des nouvelles technologies de représentation sur le rapport de l'individu à l'image. L'accès à ce nouvel espace de perception, fourni par des dispositifs de reproduction technique a conduit à revoir la place du spectateur dans le temps et dans l'espace, à revoir son rapport au *hic* et au *nunc* (Benjamin, 1935 : 12). L'expansion des médias de communication a profondément bousculé le modèle d'interaction sociale lié à la coprésence, sans toutefois le faire disparaître. L'historique injonction à la présence physique des individus lors de l'interaction est complétée par un modèle d'interaction sociale distancié, potentiellement asynchrone et subordonné à des technologies de communication. Le développement de ces dispositifs sociotechniques a entraîné un accroissement de la visibilité, de la persistance des informations et, par extension, des formes électroniques de présentation de soi. L'invitation à la mise en visibilité de soi interroge sur la possible perte de valeur du non-visible, de ce qui est du ressort de l'intériorité de la personne, au profit du visible et de l'apparence.

La présentation de ces travaux vise à faire état de l'avancée des recherches en la matière suivant une approche diachronique et à montrer qu'on glisse progressivement de pratiques « ordinaires » à des pratiques développant des stratégies en vue de gérer la visibilité de soi. Non sans occulter les difficultés et les dangers rencontrés, les dérives et les drames observés, les individus disposent d'aptitudes en ce qui concerne l'usage des dispositifs sociotechniques afin de réguler la visibilité numérique de soi. L'évolution du cadre normatif de la pudeur fait que les usages des dispositifs sociotechniques intègrent dorénavant davantage des jeux avec les règles régulant la mise en visibilité de soi, du corps et des sentiments.

Références

- Aguiton C., Cardon D., Castelain A., Fremaux P., Girard H., Granjon F., Nepote C., Smoreda Z., Trupia D., Ziemlicki, 2009, « Does Showing Off Help to Make Friends ? », pp. 10-17, in : *Proceedings of the Third international ICWSM conference*, Palo Alto, Association for the Advancement of Artificial Intelligence Press.
- Allard L., Vandenberghe F., 2003, « "Express yourself ! Les pages perso" : Entre légitimation technopolitique de l'individualisme expressif et authenticité réflexive peer to peer », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 117, pp. 191-219.
- Aubert N., Haroche C., 2011, « Être visible pour exister : l'injonction à la visibilité », pp. 7-22, in : Aubert N., Haroche C., dirs, *Les Tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, Toulouse, Érès.
- Benjamin W., 1935, *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, trad. de l'allemand par M. de Gandillac, Paris, Gallimard, 2008.
- Bologne J.-C., 1997, *Histoire de la pudeur*, Paris, Hachette.
- Bornoe N., Barkhuus L., 2011, « Privacy Management in a Connected World : Students' Perception of Facebook Privacy Settings », *Workshop on Collaborative privacy practices in social media*, Hangzhou, 19-23 mars.
- Boyd D., 2007, « Why Youth (Heart) Social Network Sites : The Role of Networked Publics in Teenage Social Life », pp. 119-142, in : Buckingham D., dir, *Youth, identity, and digital media*, Cambridge, MIT Press.
- 2008a, *Taken out of context : American teen sociability in networked publics*, doctor of philosophy in information management and systems, University of California.
- 2008b, « Facebook's Privacy Trainwreck : Exposure, Invasion, and Social Convergence », *Convergence*, 14, pp. 13-20.
- Boyd D., Ellison N., 2007, « Social Network Sites : Definition, History, and Scholarship », *Journal of Computer-Mediated Communication*, 13, pp. 210-230.
- Cardon D., 2008, « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0 », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 152, pp. 93-137.
- Cardon D., Delaunay-Teterel H., 2006, « La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 138, pp. 15-71.

- Certeau M. de, 1990, *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Corbin A., 2005, « La rencontre des corps », pp. 149-213, in : Corbin A., Courtine J.-J., Vigarello G., dirs, *Histoire du corps. 2. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Corbin A., Courtine J.-J., Vigarello G., 2005, « Préface », pp. 7-12, in : Corbin A., Courtine J.-J., Vigarello G., dirs, *Histoire du corps. 1. De la Renaissance aux lumières*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Coutant A., Stenger T., 2010, « Processus identitaires et ordre de l'interaction sur les réseaux socionumériques », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 1, pp. 45-64.
- Denouël J., 2011, « Identité », *Communications*, 88, pp. 75-82.
- Deseilligny O., 2010, « Le blog intime au croisement des genres de l'écriture de soi », *Itinéraires*, 2, pp. 73-82.
- Elias N., 1939a, *Du temps*, trad. de l'allemand par M. Hulin, Paris, Fayard, 1996.
- 1939b, *La Civilisation des mœurs*, trad. de l'allemand par P. Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1996.
- 1969, *La Société de cour*, trad. de l'allemand par P. Kamnitzer, Paris, Flammarion, 1985.
- 1987, *La Société des individus*, trad. de l'allemand par J. Étoré, Paris, Fayard, 1991.
- Gallez S., Lobet-Maris C., 2011, « Les jeunes sur Internet. Se construire un autre chez-soi », *Communication*, 28. Accès : <http://communication.revues.org/1836>. Consulté le 16/10/15.
- Georges F., 2009, « Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0 », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 154, pp. 165-193.
- Granjon F., 2011, « De quelques pathologies sociales de l'individualité numérique. Exposition de soi et autoréification sur les sites de réseaux sociaux », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 167, pp. 75-103.
- 2014, « La critique est-elle soluble dans les sciences de l'information et de la communication ? », pp. 291-355, in : George É., Granjon F., *Critique, sciences sociales et communication*, Paris, Mare & Martin.
- Granjon F., Denouël J., 2010, « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux », *Sociologie*, 1, pp. 25-43.
- Gross R., Acquisti A., 2005, « Information Revelation and Privacy in Online Social Networks (The Facebook Case) », *Workshop on Privacy in the electronic society (WPES)*, Alexandria, 7 nov.
- Habib C., 1992, *La Pudeur. La réserve et le trouble*, Paris, Éd. Autrement.
- Haroche C., 2011, « L'invisibilité interdite », pp. 77-102, in : Aubert N., Haroche C., dirs, *Les Tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, Toulouse, Érès.
- Heinich N., 1997, *La Sociologie de Norbert Elias*, Paris, Éd. La Découverte.
- 2012, *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Gallimard.
- 2013, « Grand résumé de *De la Visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique* », *Sociologies*. Accès : <http://sociologies.revues.org/4282>. Consulté le 16/10/15.
- Honneth A., 2005, *La Réification. Petit traité de Théorie critique*, trad. de l'allemand par S. Haber, Paris, Gallimard, 2007.

- Ito M., Horst H., Bittanti M., Boyd D., Herr-Stephenson B., Lange P., Pascoe C. J., Robinson L., 2008, *Living and learning with new media : Summary of findings from the digital youth project*, Chicago, MacArthur Foundation.
- Jauréguiberry F., 2000, « Le Moi, le Soi et Internet », *Sociologie et société*, 32, 2, pp. 135-151.
- 2011, « L'exposition de soi sur Internet : un souci d'être au-delà du paraître », pp. 131-144, in : Aubert N., Haroche C., dirs, *Les Tyrannies de la visibilité. Être visible pour exister ?*, Toulouse, Érès.
- Jouët J., 1989, « Une communauté télématique : Les Axiens », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 38, pp. 49-66.
- Klein A., 2001, « Les homepages, nouvelles écritures de soi, nouvelles lectures de l'autre », *Spirale. Revue de recherche en éducation*, 28, pp. 67-83.
- Lenhart A., Madden M., 2007, *Teens, privacy & online social networks : How teens manage their online identities and personal information in the age of MySpace*, Washington, Pew internet and American life project.
- Livingstone S., 2008, « Taking Risky Opportunities in Youthful Content Creation : Teenagers' Use of Social Networking Sites for Intimacy, Privacy and Self-Expression », *New Media & Society*, 10, pp. 393-411.
- Madden M., Lenhart A., Cortesi S., Gasser U., Duggan M., Smith A., Beaton M., 2013, *Teens, social media, and privacy*, Washington, Pew Research Center/Berkman Center for Internet & Society at Harvard University.
- Mehl D., 2008, « La télévision de l'intimité », *Le Temps des médias*, 10, pp. 265-279.
- Merzeau L., 2009, « Du signe à la trace : l'information sur mesure », *Hermès*, 53, pp. 23-29.
- Pallen L., Dourish P., 2003, « Unpacking "privacy" for a networked world », *Proceedings of SIGCHI*, New-York, ACM.
- Pastinelli M., 2006, « Habiter le temps réel : ethnographie des modalités de l'"être ensemble" dans l'espace électronique », *Anthropologie et sociétés*, 30, pp. 199-218.
- Pellegrin N., 2005, « Corps du commun, usages communs du corps », pp. 109-165, in : Corbin A., Courtine J.-J., Vigarello G., dirs, *Histoire du corps. I. De la Renaissance aux lumières*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Perrault J., 2009, « Traces numériques personnelles, incertitude et lien social », *Hermès*, 53, pp. 13-20.
- Quéval I., 2012, « L'industrialisation de l'hédonisme. Nouveaux cultes du corps : de la production de soi à la perfectibilité addictive », *Psychotropes*, 18, pp. 23-43.
- Rallet A., Rochelandet F., 2010, « Exposition de soi et décloisonnement des espaces privés : les frontières de la vie privée à l'heure du Web relationnel », *Terminal*, 105, pp. 71-86.
- Roman J., 1992, « D'une impudeur, l'autre », pp. 66-71, in : Habib C., dir., *La Pudeur. La réserve et le trouble*, Paris, Éd. Autrement.
- Scheler M., 1913, *La Pudeur*, trad. de l'allemand par M. Dupuy, Paris, Montaigne, 1952.
- Tisseron S., 2011, « Intimité et extimité », *Communications*, 88, pp. 83-91.
- Thompson J., 2000, « Transformation de la visibilité », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 2000, 100, pp. 187-213.

- Tufekci Z., 2008, « Can You See Me Now? Audience and Disclosure Regulation in Online Social Network Sites », *Bulletin of Science, Technology and Society*, 28, pp. 20-36.
- Voirol O., 2005, « Visibilité et invisibilité : une introduction », *Réseaux. Communication, technologie, société*, 129-130, pp. 9-36.
- Young A., Quan-Haase A., 2009, « Information Revelation and Internet Privacy Concerns on Social Network Sites : A Case Study of Facebook », *Fourth international conference on communities and technologies*, New-York.
- Zerner H., 2005, « Le regard des artistes », pp. 85-117, in : Corbin A., Courtine J.-J., Vigarello G., dirs, *Histoire du corps. 2. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Éd. Le Seuil.